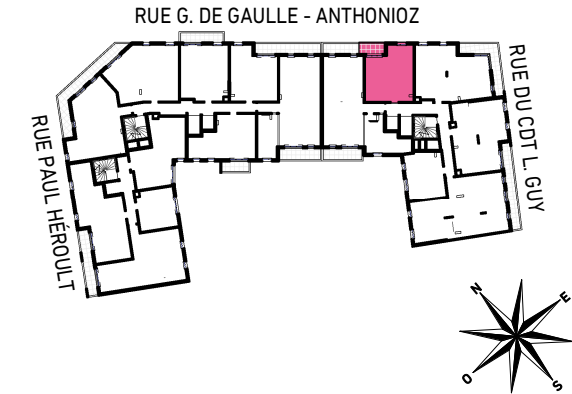
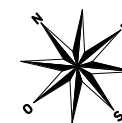


▲
N° A302



HALL A
APPARTEMENT DE 2 PIECES
N° A302 AU 3è ETAGE

ENTREE	4.86 m ²
SEJOUR/CUISINE	17.59 m ²
CHAMBRE	13.49 m ²
SDE	5.61 m ²

SURFACE HABITABLE 41.55 m²

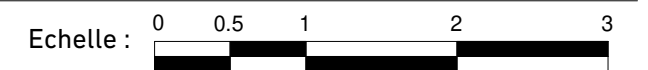
BALCON 4.42 m²

SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE 45.97 m²

LEGENDE

[RJ]	Prise RJ 45	SS	Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée	—	Radiateur
VR	Volet Roulant	R	Réfrigérateur
GC	Garde-corps	LL	Lave-linge
[---]	Soffite / faux-plafonds	LV	Lave-vaisselle
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	CUI	Cuisson
PL	Placard	TRI	Tri sélectif
		—	Retombée de poutre

INDICE A **OCTOBRE 2019**



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, règlementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descente d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.